

Annexe 18 : Aménagements concernant le  
raccordement électrique du projet

## 1. INTRODUCTION

Le parc éolien des Longs Sarts, faisant l'objet de la présente demande de permis unique, sera composé de 8 éoliennes pour une capacité électrique totale de 25,6 MW. Cette capacité à injecter étant supérieure à 25 MW, ELECTRABEL s'est adressé au gestionnaire de transport, ELIA, afin d'étudier les possibilités de raccordement au réseau local.

Une étude d'orientation a été réalisée par ELIA et figure en annexe 6 de l'étude d'incidences sur l'environnement.

## 2. CHOIX DU POSTE ELECTRIQUE

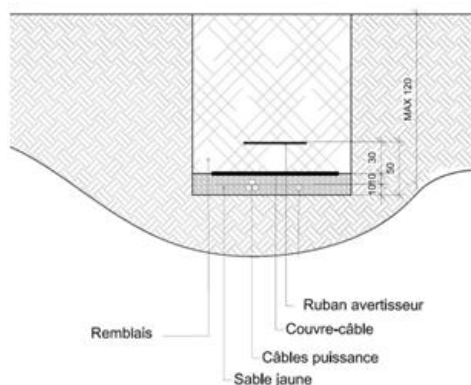
Le poste électrique proposé par ELIA pour injecter l'énergie électrique produite par le projet éolien est le poste électrique de Brume, via un transformateur 380/30 kV. Celui-ci se trouve à environ 13 km au nord du site du projet.

## 3. RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

**Le raccordement de la cabine de tête au poste de raccordement** nécessitera la pose de câbles électriques souterrains. La pose de ce câble externe ne fait pas partie de la présente demande de permis unique mais est néanmoins étudiée dans l'étude d'incidences sur l'environnement.

La profondeur minimale d'enfouissement sera de 80 cm pour les câbles en bordure de voirie.

La coupe de principe de la tranchée pour la pose du câble est présentée à la Figure 1.



---

Figure 1 : Coupe type de la tranchée pour la pose du câble

Le tracé et la pose du câble de raccordement externe est étudié dans l'étude d'incidences sur l'environnement, à l'annexe 11.

Cette annexe présente une étude détaillée du tracé de raccordement reprenant différentes sections.

Pour chacune d'elles, un plan est présenté avec

1. Le statut de la voirie
2. Une photo du lieu
3. Une vue plan avec les impétrants présents et l'emplacement projeté du câble
4. Une coupe-type avec les impétrants présents et l'emplacement projeté du câble